

# COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16 H.

## REUNION DU MARDI 05/11/2019

Président : M. VACHETTA.

Présents : V. SCARPA (secrétaire), J. LOUIS, J. M. KODJADJANIAN,

Excusés : F. MOREL, R. NODAM, G. BISERTA, A. SECCO, F. AGACI, R. EL RHAFFARI.

### CONVOCATIONS

**DOSSIER N°06** : Appel du club d'EYBENS en date du 01/11/2019 contestant la décision prise par la commission sportive lors de sa réunion du 29/10/2019.

**Sur la sanction suivante: Non intégration équipe U13 en championnat Critérium.**

**L'audition aura lieu le mardi 12/11/2019 à 18H00.**

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

**DOSSIER N°07** : Appel du club du FC CHAMPAGNIER en date du 30/10/2019 contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 22/10/2019.

**Sur la sanction d'un joueur.**

**L'audition aura lieu le mardi 19/11/2019 à 18H30.**

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre officiel est convoqué par sa boîte mail personnelle.

**DOSSIER N°08** : Appel du club du FC 2A en date du 30/10/2019 contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 22/10/2019.

**Sur la sanction d'un joueur**

**L'audition aura lieu le mardi 19/11/2019 à 19H30.**

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels sont convoqués par leur boîte mail.

Le Président  
Michel VACHETTA

Le Secrétaire  
André SECCO